



Repenser le don de livres

Constats

Le don de livres du Nord vers le Sud – mais aussi du Sud vers le Sud – fonctionne sur des mécanismes de solidarité internationale qui s'appuient parfois sur une vision misérabiliste des pays en voie de développement. Dans l'espace francophone, des structures françaises expédient chaque année dans toute la francophonie du Sud une quantité considérable d'ouvrages donnés par des particuliers, des associations ou des bibliothèques françaises (à la suite d'opérations de « désherbage »).

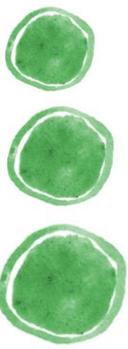
Dans le monde arabe, des ambassades étrangères ou des partis religieux aux visées prosélytes, envoient des ouvrages dans les espaces de lecture. Au Brésil, les dons de livres sont effectués au niveau national : des sociétés commerciales comme des banques et des grandes enseignes utilisent les dons de livres à des fins promotionnelles.

Quelque soit le contexte et les objectifs (visibles ou sous-jacents), les dons de livre, quand ils ne sont pas adaptés aux besoins des lecteurs, peuvent avoir des conséquences néfastes. Ils représentent par ailleurs, et dans bien des cas, une concurrence déloyale pour les acteurs locaux de la chaîne du livre.

Recommandations pour un « autre » don de livres

À destination des organismes de don de livres et des professionnels du livre

- **Établir comme bases de travail, pour toute opération de don, l'accompagnement, l'écoute et les relations équitables** : les programmes de dons de livres doivent être accompagnés d'un échange de compétences en matière de gestion et d'animation de la bibliothèque. Il est à ce titre essentiel d'accompagner les bibliothécaires dans les procédures d'acquisition et la mise en place d'animations. Cet accompagnement amènerait les bibliothécaires à mieux cibler les besoins pour leurs lecteurs. Il est tout aussi important que les bibliothécaires puissent juger de la pertinence d'un don, et le refuser s'ils le trouvent inadapté.
- **Dynamiser l'économie locale** : toute opération de don doit se soucier de dynamiser l'économie locale du pays. Les organismes de dons peuvent se fournir en livres édités localement auprès des libraires locaux, participant de ce fait au développement de l'édition locale et à la dynamisation du circuit des librairies.
Par ailleurs, si des ouvrages du Nord sont envoyés dans les bibliothèques au Sud, il est nécessaire en contrepartie que les bibliothèques du Nord achètent des ouvrages édités en Afrique, dans le monde arabe, etc. dans un souci de diversification et de pluralité de leurs fonds. L'acquisition de livres édités au Sud pourrait être un critère supplémentaire, pris en compte dans les appels d'offre publics au Nord.
- **Encourager le soutien direct à l'édition locale** : au lieu d'envoyer les livres issus des désherbages, certaines bibliothèques au Nord font des « biblio-braderies », permettant de récolter de l'argent. Cet argent peut servir soit à constituer un budget d'acquisition pour une bibliothèque locale, qui achètera des livres *via* un libraire local, soit à développer des projets éditoriaux portés par des éditeurs locaux. Une structure de don peut ainsi créer un partenariat avec une bibliothèque au Nord et avec un éditeur au Sud : l'éditeur au Sud édite un ouvrage grâce au soutien récolté *via* la biblio-braderie ou toute autre activité organisée



par la bibliothèque du Nord. Cet ouvrage sera vendu à moindre coût dans plusieurs écoles du pays par exemple, et pourra être acheté par des bibliothèques au Nord.

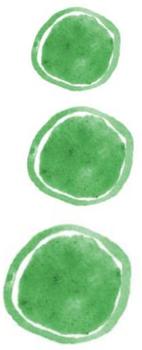
- **Prendre en compte les langues locales et nationales dans le don de livres** : l'intégration de la production locale dans les dons de livres vise notamment à répondre aux besoins de livres en langues locales et nationales et de livres bilingues. Un enfant a besoin de lire des livres dans sa langue maternelle, pour faciliter son apprentissage. Pour cela, une collaboration étroite avec les éditeurs et les libraires locaux est essentielle. Une partie des achats d'ouvrages en langues locales et nationales effectués par l'organisme donateur pourrait approvisionner la bibliothèque ou faire l'objet d'une malle itinérante qui pourrait circuler de bibliothèques en bibliothèques dans le pays, afin de toucher des populations plus isolées, souvent locutrices d'une langue locale ou nationale.

Voir en complément les recommandations « Des mesures nécessaires pour l'édition en langues locales et nationales »

- **Encadrer les dons de livres numériques (supports de lecture et contenus numériques)**: les pratiques de dons numériques doivent elles aussi être encadrées par une Charte, évitant les écueils constatés dans les pratiques de dons de livres papier – en particulier l'inadéquation des contenus pour les lecteurs. Par ailleurs, et pour que les investissements très importants injectés dans les projets éducatifs ne soient pas vains, il est nécessaire que les acteurs locaux de la chaîne du livre soient intégrés dans ce dispositif, avec une rémunération plus juste des auteurs, des éditeurs et des libraires. Le développement de ces projets numériques doit ainsi s'accompagner d'une appropriation par les acteurs locaux, leur permettant de créer leur propre écosystème numérique.

À destination des professionnels du livre

- **Poursuivre les actions de lobbying auprès des pouvoirs publics des pays du Sud** : les collectifs professionnels (éditeurs, libraires, bibliothécaires) ont ici un rôle à jouer, pour sensibiliser les ministères de l'Éducation et de la Culture dans les pays, afin que des budgets d'acquisition soient votés, permettant de doter les bibliothèques d'ouvrages du Nord et du Sud (commandes passées directement auprès des librairies locales). En Côte d'Ivoire par exemple, depuis quelques années, les éditeurs locaux reçoivent des commandes du ministère de la Culture pour approvisionner les bibliothèques du pays.
- **Mettre en place une boîte à outils permettant d'aider les structures de don à acquérir des ouvrages locaux** : il est nécessaire que les éditeurs et libraires valorisent leurs productions, *via* les bases de données existantes notamment, pour encourager les organismes de don à inclure les productions locales dans les processus de don.



Boîte à outils (non exhaustive)

Les références recensées ici sont essentiellement issues de l'espace francophone étant donné que les dons de livres y restent les plus nombreux.

Bases de données répertoriant les livres publiés dans l'espace francophone :

- **Afrilivres**, association panafricaine, vitrine de la production de 30 éditeurs d'Afrique subsaharienne : www.afrilivres.net / catalogue collectif réalisé en avril 2014 : <http://fr.calameo.com/read/001045068bcfffd041c69>
- **Electre** (base de données française pour des livres bilingues et/ou en français édités en Afrique et disponibles en France) : www.electre.com/ElectreHome.aspx
- **Sudplanète** (développé par Africultures) : www.spla.pro/fr/
- **Takam Tikou** (revue en ligne de La Joie par les livres / BNF) : www.takamtikou.bnf.fr

Structures de diffusion et distribution des ouvrages africains :

- **African Books Collective** (diffusion en Europe et en Afrique) : www.africanbookscollective.com
- **L'Oiseau Indigo** (diffusion en Belgique, France et Suisse) : www.loiseauindigo.fr
- **Alliance internationale des éditeurs indépendants** (fonds « Lectures d'Afrique(s) » / diffusion en France) : www.alliance-editeurs.org/les-nouveautes-du-fonds-lectures-d?lang=fr

Outils et projets à venir (horizon 2015-2016)

- **Une Charte du don de livres « revisitée par les professionnels du Sud »**, à partir de la [Charte du don de livres](#) élaborée par Culture et Développement
- **Une boîte à outils** : propositions concrètes à partir de pratiques existantes, exemples de « bonnes » pratiques, bases de données des diffuseurs/distributeurs d'ouvrages africains, sites ressources, professionnels ressources, etc. – la boîte à outils pourra être adaptée selon les différentes aires linguistiques par les professionnels locaux
- **Un atelier** ciblé entre bibliothécaires du Nord et du Sud, et éditeurs africains lors du prochain Congrès de l'IFLA (Cap, Afrique du Sud, août 2015) : connaissance des productions africaines, échanges, mises en lien pour des projets futurs...

Pour apporter des compléments et votre point de vue sur ces recommandations, contactez l'équipe de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (equipe@alliance-editeurs.org).

Lire la [Déclaration internationale des éditrices et éditeurs indépendants 2014](#)